



Numéro
24-2025

Nombre de
Membres
En Exercice :
20
Nombre de
Membres
Présents :
11

Nombre de
Membres
Votants :
12
Date de la
convocation
8 octobre
2025

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITÉ DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS – SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2025

OBJET : Mise à jour des membres suppléants du Centre des Monuments Nationaux au sein du Comité Syndical (Annule et remplace la délibération n°17-2024 du 11/12/2024)

L'an Deux Mille vingt-cinq, le jeudi 16 octobre à seize heures, le Comité Syndical du Syndicat mixte Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaient PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Gérard LARRAT, Any BARTHÈS, Magali BARDOU, Laurence GASC, Hervé BARO, Tamara RIVEL, François MOURAD, Didier CARBONNEL, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Christophe ROBERT

Benjamin ASSIÉ donne pouvoir à Alain COSTE

EXCUSÉS : Mesdames et Messieurs Isabelle CHÉSA (supplée par Any BARTHÈS), Maria CONQUET (supplée par François MOURAD), Régis BANQUET, Pascal VALLIÈRE, Magali ARNAUD (supplée par Didier CARBONNEL), Michel PROUST, Didier ALDEBERT, Catherine BOSSIS, Benjamin ASSIÉ, Marie LAVANDIER, Franck DOUCET

ABSENTS : Monsieur Laurent ALBERTI (suppléé par Christophe ROBERT) et Madame Adeline RABATÉ

SECRETARIAT DE SEANCE : Magali BARDOU

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5111-1 à L5915-3 ;

VU la délibération n°12-2020 du 25 novembre 2020 approuvant l'entrée du Centre des Monuments Nationaux au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte Grand Site de la Cité de Carcassonne ;

VU la délibération n°17-2024 du 11 décembre 2024 approuvant le renouvellement des membres du Centre des Monuments nationaux au sein du Comité syndical ;

CONSIDERANT le départ de M. Amancio REQUENA, Administrateur adjoint du Château et des Remparts de la cité de Carcassonne et suppléant de M. Franck DOUCET, Administrateur du Château et des Remparts de la cité de Carcassonne ;

Il est proposé au Comité syndical de procéder à l'installation partielle des membres suppléants du CMN comme suit :

Titulaires	Suppléants
Madame Marie LAVANDIER Présidente du CMN	Monsieur Kévin RIFFAULT Directeur Général du CMN
Monsieur Franck DOUCET Administrateur du Château et Remparts de la cité de Carcassonne-CMN	Madame Charlène LAPEYRE (ROUTABOUL) Administratrice adjointe du Château et Remparts de la cité de Carcassonne-CMN (en Remplacement de M. Amancio REQUENA)
Madame Adeline RABATÉ Directrice de la conservation des monuments et des collections-CMN	Jean-Philippe ALLOUIN, Directeur adjoint de la conservation des monuments et des collections-CMN
Monsieur Laurent ALBERTI Conservateur des monuments nationaux-CMN	Monsieur Christophe ROBERT Ingénieur du patrimoine-CMN

Le Comité syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la mise à jour des membres suppléants du Centre des Monuments Nationaux au sein du Comité syndical comme présentée ci-dessus.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **06 NOV. 2025**

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Gérard LARRAT

Publication par affichage le : **06 NOV. 2025**
Le Président,
Gérard LARRAT



M. Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat (article R.421-1 du Code de Justice administrative).